



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1868

Approbation d'un contrat de cession de droits d'auteur à titre gracieux entre la Ville de Lyon - musées Gadagne et La Boîte à photo concernant l'exploitation de prises de vue de la collection de sièges lyonnais du musée d'histoire de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1868 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR A TITRE GRACIEUX ENTRE LA VILLE DE LYON - MUSEES GADAGNE ET LA BOITE A PHOTO CONCERNANT L'EXPLOITATION DE PRISES DE VUE DE LA COLLECTION DE SIEGES LYONNAIS DU MUSEE D'HISTOIRE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Sièges Français, est une association reconnue d'intérêt général, qui a été fondée afin d'étudier, de préserver et de promouvoir dans le monde les sièges français du XVIII^{ème} siècle et en particulier ceux produits à Lyon.

Les sièges du XVIII^{ème} siècle ont été produits dans toutes les régions françaises.

Cependant, seuls les sièges parisiens ont régulièrement fait l'objet d'études contrairement à ceux des autres villes françaises.

Lyon, second producteur de sièges, en France, au XVIII^{ème} siècle, a souvent vu son mobilier sous-estimé et peu étudié, malgré la qualité remarquable et l'originalité de ses sièges.

Des centaines de ces sièges ont traversé le temps dont certains avec l'estampille de leur auteur.

L'association accorde une place particulière à la production lyonnaise dans son projet afin de mieux valoriser ces œuvres d'art représentatives du savoir-faire des menuisiers et des sculpteurs lyonnais du XVIII^{ème} siècle.

Le Musée d'Histoire de Lyon - Gadagne possède une collection de sièges lyonnais du XVIII^{ème} siècle, résultat d'une politique d'acquisition régulière.

Peu connus du public et des visiteurs, ces sièges remarquables ont été produits à Lyon, par des maîtres menuisiers talentueux et de renom (Pierre Nogaret, François Canot, François Noël Geny, Sébastien Carpentier ou encore Antoine Parmantier).

L'association Sièges Français a souhaité valoriser une partie significative de cette collection à travers une campagne photographique réalisée avec l'accord et la collaboration des musées Gadagne.

Cette campagne photographique a été réalisée en mars 2022 par le photographe Alain Dumoux -La Boite à Photo.

Ces photographies seront exploitées par l'association sur son site web et ses réseaux sociaux afin de promouvoir les sièges lyonnais du XVIII^{ème}.

Le Musée d'Histoire de Lyon -Gadagne souhaite à présent pouvoir exploiter les prises de vue réalisées par *Alain Dumoux -La Boite à Photo*, à des fins scientifiques ou commerciales (produits dérivés et ouvrages pour la boutique du musée).

Afin de pouvoir exploiter ces prises de vue, il convient de prévoir la cession des droits d'auteur avec Alain Dumoux -La Boite à Photo titulaire des droits.

La cession portera sur les droits d'auteur nécessaire à la reproduction, diffusion et exploitation des photographies.

Le contrat de cession de droits d'auteur, joint au présent rapport, formalise les conditions dans lesquelles le titulaire des droits cède à la Ville de Lyon-Musée Gadagne, à titre gracieux, ses droits patrimoniaux.

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le contrat de cession de droits d'auteur susvisé, établi entre la Ville de Lyon - Musée Gadagne et Alain Dumoux - La Boite à Photo, est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET